



## MUNICIPALITÉ DE RIPON DISCOURS DU MAIRE 16 NOVEMBRE 2009

---

En conformité avec l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire état de la situation financière et ce, chaque année, quatre semaines avant l'adoption du budget.

### **Survol de l'année 2008**

Au 31 décembre 2008, apparaissaient aux états financiers un surplus affecté de 218 296\$ et un surplus non affecté de 292 748\$.

À cette même date, la dette à long terme de la municipalité s'élevait à 1 064 023\$. De ce montant, des emprunts totalisant 128 184\$ ont été effectués pour les utilisateurs du service d'aqueduc et un montant de 23 657\$ était imposé aux contribuables du chemin du Lac-Daoust Nord. De plus, un emprunt au montant de 49 810\$ est entièrement garanti par la Société d'habitation du Québec. La différence, soit la somme de 862 372\$, est affectée à divers emprunts couvrant l'ensemble du territoire.

J'ai déposé à la table du conseil la liste des contrats de plus de 25 000\$ qui ont été accordés par la municipalité et ce, depuis le 10 novembre 2008.

L'année 2008 fut celle du début des travaux dans le cadre du programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Tout d'abord, suite au dépôt du plan d'intervention pour le réseau d'aqueduc municipal, nous avons effectué des travaux de bouclage afin de répondre aux exigences des différents ministères. De plus, nous avons mis sur pied le projet visant la protection et la régénération des berges et avons fait l'acquisition de machineries lourdes en prévision du déneigement des chemins municipaux.

### **Survol de l'année en cours**

En 2009, nous sommes parvenus à la réalisation complète des travaux prévus dans le cadre du programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour la mise en forme et l'asphaltage du chemin Périard et de la montée Labelle. Nous avons également procédé aux travaux de mise en forme et d'asphaltage de la montée Meunier, rendus possibles grâce à une subvention de notre député.

À ces réalisations, se sont ajoutés le dépôt du plan de diversification et de développement économique de la municipalité ainsi que la présentation de la vision adoptée par les élus municipaux, à la suite de quoi, la population a démontré son intérêt à s'impliquer en formant le comité Relance Ripon.

Dans l'immédiat, le tout nouveau conseil municipal travaille à la préparation du budget et regarde, avec l'aide de divers intervenants, les différentes alternatives suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation en septembre dernier.

## **Objectifs de l'année 2010**

Au cours de l'année qui s'amorce, nous allons préparer un plan d'entretien de notre réseau routier échelonné sur dix (10) ans. En ce qui a trait aux matières résiduelles, une étude et un plan de gestion visant à sensibiliser et à informer la population seront réalisés afin de le mettre en œuvre dans un proche avenir.

De plus, la municipalité veut continuer à mettre l'emphase sur la protection des lacs par des projets tels que la sensibilisation des riverains à la protection et à la régénération des berges. En matière d'incendie, avec l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques, la municipalité continuera le travail déjà amorcé dans le respect de son schéma local.

## **Traitement des élus et nouveau conseil**

Le traitement des élus pour l'année 2009 fut le suivant : Le maire sortant a reçu une rémunération de 9 793.92\$ alors que le nouveau maire a reçu la somme de 1 936.11\$ pour les mois d'octobre et novembre 2009. Quant aux conseillers en poste ou sortants, ils ont reçu une somme mensuelle de 499.37\$, selon la période pour laquelle ils ont siégé.

L'année 2009 a aussi été marquée par les élections municipales. Vous trouverez ci-dessous la liste de votre nouveau conseil municipal :

**Le Maire :** M. Luc Desjardins

**La conseillère et les conseillers :**

|                     |                   |
|---------------------|-------------------|
| M. Alain Bouffard   | M. Roch Gaudet    |
| M. Michel Tardif    | M. Claude Benoit  |
| M. Philippe Alengry | Mme Sylvie Poulin |

En guise de conclusion, j'aimerais souligner le beau travail accompli par les membres et les collègues du conseil municipal précédent et je souhaite la bienvenue au nouveau conseil, lequel a un travail colossal à accomplir. Je veux prendre le temps de souligner le travail remarquable accompli par nos employés (es) : la directrice générale et son personnel du soutien administratif, l'inspecteur en bâtiment et en environnement et son adjointe, le directeur du service incendie et son équipe de pompiers volontaires, la coordonnatrice des sports et loisirs, l'équipe de conciergerie, l'inspecteur municipal et l'équipe des travaux publics, l'équipe du déneigement, ainsi que la coordonnatrice et les employées de la bibliothèque municipale. Je remercie également tous les entrepreneurs pour leur disponibilité, sans oublier tous les organismes et les nombreux bénévoles qui travaillent à dynamiser la vie communautaire, culturelle et économique. En terminant, je profite de cette occasion pour souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2010.

Le maire,

Luc Desjardins

---